

FICHE TECHNIQUE POUR LES SPECTACLES DE SCENE

Cette fiche technique a été réalisée pour vous permettre de proposer les prestations de *Mysterix le magicien* dans les meilleures conditions possibles pour le public comme pour l'artiste. Le respect de tous les points énumérés ci-dessous est la meilleure garantie d'une soirée réussie.

Cela dit, n'hésitez pas à contacter l'artiste pour toute précision, tout complément d'information ou si l'un ou l'autre point venait à poser problème.

1. SCENE : le spectacle nécessite un espace de 5 m. de large sur 3 m. de profondeur au minimum, de deux tables et de deux chaises.

L'espace scénique ne doit pas être encombré de câbles, pupitres, instruments de musique, console de DJ ... etc.

Prévoyez un accès dégagé à la scène pour permettre aux spectateurs d'y monter.

Important : merci d'informer le magicien AVANT la date du spectacle si d'autres artistes doivent se représenter le même soir.

2. ESCALIER : si la scène est surélevée de plus de 40 cm., prévoyez des marches en devant de scène.

3. SONORISATION : c'est un élément très important dans les spectacles de magie mentale. Rappelez-vous simplement que les systèmes de sonorisation intégrés dans certaines salles sont adaptés aux conférences mais pas à la diffusion de musique ; en conséquence de quoi, l'artiste se charge d'apporter lui-même son propre système de sonorisation.

4. ECLAIRAGE : l'éclairage ambiant est généralement suffisant pourvu que l'espace scénique soit bien éclairé afin d'assurer une visibilité suffisante à tous les convives.

5. SIEGES : le public doit être assis proche de la scène. Une distance de 2 m. à 3 m. est idéale pour les spectateurs les plus proches.

6. PREPARATION : un accès à la scène de 2 heures avant l'arrivée du public est à prévoir pour permettre au magicien de se préparer.

7. VESTIAIRE : si possible, merci de prévoir un coin retiré en arrière-scène qui soit pourvu d'une table, d'une chaise et d'une bouteille d'eau afin que le magicien puisse se préparer.

8. REPAS : comme l'artiste ne fait pas partie des invités mais qu'il est engagé pour une prestation, il ne se restaure donc pas durant la durée sa prestation.
N'y voyez aucune offense, c'est juste une marque de professionnalisme.

9. PRESENTATION : dans le cas d'une annonce au micro, l'artiste doit être présenté au public comme « *Mysterix le magicien* ».

10. PHOTO ET VIDEO : il est important d'informer le public qu'il est formellement interdit de photographier, filmer ou enregistrer le spectacle par quelque moyen que ce soit sans un accord préalable du magicien.